

# LEDERZEELE INFO

Bulletin n° 109 Mai/Juin 2026. Le Conseil Municipal vous informe  
Réunion du 8 juin 2026



## **Résultats 2025**

Par rapport au Compte Financier Unique lors du précédent conseil municipal et repris dans le bulletin d'information d'avril, la Trésorerie a procédé à quelques ajustements sur les sections de fonctionnement et d'investissement.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENTS
RECETTES	583 247,41 €	280 436,84 €
DEPENSES	469 894,62 €	131 387,22 €
RECETTES-DEPENSES 2025	113 352,79 €	149 049,62 €
RESULTAT années antérieures	21 259,19 €	- 141 541,17 €
RESULTATS 2025	134 611,98 €	7 508,45 €

Les élus ont décidé d'affecter le résultat de fonctionnement 2025 de 134 611,98 €  
Comme suit :

81 000,00 € pour compléter le besoin de financement en investissement pour 2026,  
53 611,98 € en report de fonctionnement au budget 2026.

## **Tarifs communaux**

Cantine : les tarifs restent inchangés, sauf pour le tarif appliqué aux repas des adultes à 5 €.

Périscolaire : les tarifs restent inchangés.

Centre de loisirs/accueil du mercredi : les tarifs restent inchangés.

Salles polyvalente et mairie annexe : les tarifs restent inchangés pour la location.

Le forfait chauffage est fixé à 50 € par location. Le tarif spécifique appliqué à la location pour un vin d'honneur est supprimé.

Cimetière : Concession : 80 € le m<sup>2</sup> pour 50 ans.

Columbarium (pas de changement) : 900 € pour 50 ans.

Jardin du souvenir (pas de changement) : 30 €.

## **Information relative à la mise à jour des éléments de confort**

(32% des habitants de Lederzeele sont concernés)

Les services fiscaux mettent à jour les données cadastrales, notamment les éléments de confort des logements (chauffage, salle de bains, sanitaires, eau courante, etc.), utilisés pour le calcul de la taxe foncière. Les propriétaires peuvent vérifier leur situation sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) ou auprès de leur centre des finances publiques.

## **Projets travaux communaux (sous réserve de l'obtention des subventions)**

Cimetière : columbarium, reprise des concessions, engazonnement et jardin du souvenir : montant total des travaux 33 795,97 € HT. Le conseil municipal approuve cette proposition et la demande de subvention.

Panneaux photovoltaïques : sur la toiture de l'espace des associations ou bâtiment technique, afin de favoriser l'autoconsommation énergétique visant à réduire les dépenses d'électricité de la commune : devis 42 381,41 € HT. Le conseil municipal approuve cette proposition et la demande de subvention.

Modification du système de chauffage à l'école primaire : devis en cours, demande de subvention en 2027.

Eclairage intérieur des bâtiments communaux : passage en LED : devis 17 845,22 €. Le conseil municipal approuve cette proposition et la demande de subvention.

## **Retour des commissions**

Ecole : le tableau de Madame Wyckaert a été remplacé par un tableau blanc.

Des dictionnaires seront offerts aux CM1 (français) et CM2 (anglais) lors de la fête de l'école.

Un règlement a été rédigé par la mairie pour accueillir le cirque pacotille du 18 au 24 mai 2027, dans le cadre du projet scolaire.

Le conseil d'école a eu lieu le 16 juin 2026.

Pour les inscriptions, contactez Mme Guillain au 03 28 62 43 14 ou par mail [ce.0594279f@ac-lille.fr](mailto:ce.0594279f@ac-lille.fr)

Accueil du mercredi : une réunion aura lieu en septembre avec ProxiServices à destination des familles.

Fleurissement et cadre de vie : un robinet sera installé sur le réseau d'eau pluvial de l'espace des associations pour l'arrosage des massifs communaux.

Un sondage sur la vie au village est joint. Merci de déposer vos réponses avant le 31 juillet 2026 dans la boîte aux lettres de la mairie ou par mail à [mairie.lederzeele@wanadoo.fr](mailto:mairie.lederzeele@wanadoo.fr)

CLSH : le centre de loisirs aura lieu du 27/07 au 21/08.

Bulletin d'inscription et planning téléchargeable sur [www.lederzeele.fr](http://www.lederzeele.fr).

## **Divers**

Entretien des haies : comme chaque année, nous rappelons que les haies bordant les propriétés privées doivent être régulièrement taillées afin d'éviter qu'elles n'empiètent sur le domaine public, ne masquent la visibilité des usagers de la route ou ne gênent la circulation des piétons sur les trottoirs. En cas d'accident lié à un défaut d'entretien, la responsabilité du propriétaire pourrait être engagée.

Nuisances et propreté : nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'ils doivent veiller à limiter les nuisances sonores, notamment les aboiements répétés, et à ramasser les déjections de leur animal sur la voie publique afin de préserver la qualité de vie et la propreté de notre commune.

## **Informations pratiques**

Sacs jaunes : ramassage le 6, 20 juillet et le 3, 17 et 31 août.

Horaires de la mairie en juillet :

Accueil du public : mercredi de 9h00 à 11h00 et vendredi de 16h00 à 18h00.

Permanence téléphonique : lundi de 16h00 à 18h00, mardi et jeudi de 9h00 à 11h00.

Réservations / facturations cantine et accueil du périscolaire : mise en place d'un portail famille pour la rentrée de septembre 2026. Création du compte sur [www.notreportail.fr](http://www.notreportail.fr). Pour toutes questions, contactez la mairie au 03 28 62 40 60 ou [mairie.lederzeele@wanadoo.fr](mailto:mairie.lederzeele@wanadoo.fr)

## **Vie au village**

Assistante sociale : présente les mardis 7 et 21 juillet. Absente en août. Reprise le 1er septembre.

## **A noter**

- Samedi 27 juin à partir de 9h30 : fête de l'école à la salle polyvalente
- Entre le 6 et le 10 juillet : passage du jury du concours des maisons fleuries
- Samedi 11 juillet : don du sang
- Dimanche 26 juillet : ducasse
  
- Dimanche 2 août : brocante
- Vendredi 21 août : fête du centre de loisirs
- Dimanche 6 septembre : randonnée des mottes
- Dimanche 13 septembre : passage de la randonnée cyclotouriste Jan Patate (route de Watten et route de Saint-Omer)
- Samedi 19 septembre à 11 heures : rencontre et dédicace avec Wendy Ryckman à la médiathèque de Lederzeele
  
- Dimanche 4 octobre : banquet des aînés
- Vendredi 9 octobre : apéro littéraire à la médiathèque
- Dimanche 11 octobre : concours des maisons fleuries et remise des médailles